



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

N°66-2020

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	19	FINANCES
Présents	18	Acceptation de devis
Votants	19	

◇ Convocation du 6 juillet 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi dix juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 juillet s'est réuni en session ordinaire Salle du Mil'Lieu sous la présidence de Monsieur Gwénaél CRAHES, Maire

Etaient présents : M Gwénaél CRAHES, Mme Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Béatrice KOCH, M Jérôme RETIF, Mme Sabine LEDINGTON, M Stéphane DELANOE, Mme Delphine JEGU, M Julien CADOREL, Mme Noémie SAFFRE, M Hubert DE CUSSAC, Mme Virginie GUITTARD, M Patrick HECHT, Mme Karine VULQUIN, MM Mikaël TUBAUD, Maxime GUISENEUF, Mme Magaly BRIEY, M David PARIS

Absente excusée : Mme Gwenaëlle HORHANT

Procuration : Gwenaëlle HORHANT donne pouvoir à Delphine JEGU

✍ David PARIS a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les consultations menées pour :

- une réparation de lame de godet : le choix se porte sur un devis présenté par la CUMA L'Avenir (Puceul) au prix de 391,29 € HT,
- des balises de voirie : le choix se porte sur un devis présenté par SIGNAUX GIROD (La Crèche) au prix de 617,69 € HT,
- des panneaux de signalisation de voirie : le choix se porte sur un devis présenté par SELF SIGNAL SIGNALISATION (Cesson Sevigné) au prix de 1 010,69 € HT,
- des chaises et tableau triptyque pour l'école : le choix se porte sur un devis présenté par MANUTAN (Cesson Sevigné) au prix 901,90 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide ces devis.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2020.

Pour extrait conforme, le 15 juillet 2020

Le Maire,

Gwénaél CRAHES